



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

279^e séance du
CONSEIL DES GOUVERNEURS
CGV-211204
Le 4 décembre 2021
de 8 h 30 à 16 h 10
À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Conseil des gouverneurs • CGV-211204



CGV-211204

UNIVERSITÉ DE MONCTON

279^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 4 décembre 2021

de 8 h 30 à 16 h 10

À distance / Microsoft Teams

PRÉSENCES

MEMBRES

Sarah Djorah	Étudiante (Shippagan)	Denis Prud'homme	U de M
Ait kheddache		Recteur et vice-	
Malaïka Bacon-	Professeure (Moncton)	chancelier	
Dussault			
Darius Bossé	Extérieur du N.-B.	Paulette Robert	Nord-Est
	(Ottawa)	Mathilde Thériault	Étudiante
Annie Hélène			(Moncton)
Boudreau	Professeure (Shippagan)	Mireille Vautour	Nord-Ouest
Patrick Breton	Extérieur du N.-B.		
	(N.-É.)		
Morel Caissie	Nord-Ouest	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
Thomas Chassé	Étudiant (Edmundston)	Lynne Castonguay,	U de M
Marc-Antoine		secrétaire générale	
Chiasson	Sud-Est	Janice Comeau,	Moncton
François Daigle	Extérieur du N.-B.	secrétaire	
	(Ottawa)	d'assemblée	
Edith Doucet,		Madeleine Dubé, vice-	Edmundston
présidente	Extérieur des régions	rectrice	
Denise Frenette	Sud-Est	Pascale Paulin,	U de M
Louise Imbeault	Chancelière	directrice de la	
Samuel		Direction des	
LeBreton	Extérieur des régions	communications	
Richard Losier	Sud-Est	Edgar Robichaud, vice-	U de M
Denis Mallet	Nord-Est	recteur, administration et	
Julien		ressources humaines	
Massicotte	Professeur	(VRARH)	
Isabelle Paulin	(Edmundston)	Gilles Roy, vice-recteur,	U de M
	Association des	enseignement et recherche	
	anciens, anciennes	(VRER)	
	et amis	Sid-Ahmed Selouani,	Shippagan
	(Shippagan)	vice-recteur	
Michelyne Paulin	alUMni		

Personnes excusées : Isabelle Dasylyva-Gill et Mathieu Lemieux

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
1.1. Reconnaissance envers les autochtones	4
1.2. Minute de recueillement	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	5
4. FORMATION – L'ATTRIBUTION DE CONGÉS SABBATIQUES	5
5. CORRESPONDANCE	5
6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC).....	5
6.1. OJC Procès-verbaux CEX-211108 et CEX-211201 (extraordinaire).....	5
6.2. OJC Rapport des Ressources humaines.....	6
6.3. OJC Rapport du Comité conjoint de la planification	8
6.3.1. Évaluation du Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation (primaire).....	8
7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	9
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-210925 (RÉGULIÈRE)	9
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CGV-210925.....	10
9.1. Autres	10
10. ÉVALUATION DU BACCALAURÉAT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ZONE CÔTIÈRE	10
11. ÉVALUATION DES PROGRAMMES DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE	11
12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	12
13. PLANIFICATION STRATÉGIQUE	13
14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-211108	15
14.1. Modifications de l'article 50 des <i>Statuts et règlements</i>	15
14.2. Politique portant sur la représentation autochtone au Conseil des gouverneurs.....	16
14.3. Nomination au Comité de gouvernance	16
14.4. Autres	16
15. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-211201 (EXTRAORDINAIRE).....	16
15.1. Autres	16
16. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION POUR LE POSTE DU VRARH.....	17
17. DÎNER DE NOËL.....	18
18. RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DE L'OMBUD.....	18
19. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE	19
19.1. Entente de principe avec l'APSUMCS (Association du personnel de soutien de l'Université de Moncton, campus de Shippagan).....	19
19.2. Principes directeurs du Budget 2022-2023.....	19
19.3. Tarification des logements étudiants 2022-2023.....	20
20. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL POUR LE VOTE	21
21. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-211029.....	21
22. AFFAIRES NOUVELLES.....	21
22.1. Remerciements	21
23. PROCHAINES RÉUNIONS	21
24. CLÔTURE.....	21
25. HUIS CLOS – ÉVALUATION DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER.....	21

TABLE DES MATIÈRES (suite)

DOCUMENT	22
DOCUMENT A : Présentation – Sabbatiques pour le corps professoral	A (1-18)
DOCUMENT B : Courriel de Mme Nancy McBain	B (1)
DOCUMENT C : Ordre du jour adopté	C (1-2)
DOCUMENT D : Rapport des ressources humaines (I)	D (1-4)
DOCUMENT E : Rapport des ressources humaines (II)	E (1-2)
DOCUMENT F : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification (CCJ-211005)	F (1)
DOCUMENT G : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification (CCJ-210615)	G (1)
DOCUMENT H : Rapport du recteur et vice-chancelier	H (1-16)
DOCUMENT I : Révision de la mission, de la vision et des valeurs de l'Université de Moncton I (1-4)	
DOCUMENT J : Article 50 des <i>Statuts et règlements</i>	J (1-5)
DOCUMENT K : <i>Politique portant sur la représentation autochtone au Conseil des gouverneurs</i>	K (1-3)
DOCUMENT L : Nomination au Comité de gouvernance	L (1-2)
DOCUMENT M : Rapport de l'ombud	M (1-27)
DOCUMENT N : Entente de principe avec l'APSUMCS	N (1-3)
DOCUMENT O : Principes directeurs du budget 2022-2023	O (1-2)
DOCUMENT P : Tarification des logements étudiants 2022-2023	P (1-4)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 30 : La présidente du Conseil des gouverneurs souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Au nom du Conseil des gouverneurs, elle félicite Mme Antonine Maillet, romancière, dramaturge et chancelier émérite, qui a été élevée au grade de Commandeur de la Légion d'honneur à Paris le 24 novembre. C'est l'une des plus hautes distinctions remises par le gouvernement de la France à une personne de l'extérieur de ce pays. Une lettre de félicitations de la part du Conseil lui sera envoyée.

1.1. Reconnaissance envers les autochtones

La présidente procède à la lecture du texte de reconnaissance de l'Université de Moncton envers les peuples autochtones :

« L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiwik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1726. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiwik et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »

1.2. Minute de recueillement

Une minute de silence est observée en mémoire des personnes suivantes décédées depuis la dernière réunion :

Père Jean-Guy Lachance est décédé le 6 novembre. Le Père Lachance a œuvré au campus d'Edmundston pendant 40 ans. Il a été professeur de langue et de philosophie ainsi que directeur des services pédagogiques. Avec les pères eudiste, il a joué un grand rôle dans l'avancement des francophones du nord-ouest du Nouveau-Brunswick.

M. Omer Robichaud est décédé le 7 novembre. Durant les 32 ans au service de l'Université, M. Robichaud fut professeur, vice-doyen et doyen de la Faculté des sciences de l'éducation.

M. Roger Chenard est décédé le 21 novembre. Professeur à la retraite de l'Université de Moncton, il a aussi occupé le poste de vice-doyen et de directeur de département à la Faculté d'administration. M. Chenard a été employé de l'Université pour 37 ans.

M. Micheal Pelletier est décédé le 27 novembre. M. Pelletier était employé à la retraite de l'Université où il a œuvré comme technicien à la réfrigération pour 35 ans.

Autres éléments d'ouverture

Isabelle Dasylya-Gill et Mathieu Lemieux sont excusés de la réunion.

Les scrutateurs sont Michel Couture et Janice Comeau.

La présidente rappelle quelques consignes à respecter lors de cette réunion où l'on retrouve exceptionnellement des membres à distance et des membres présents dans le Salon de la chancellerie.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 17 novembre accompagné d'un projet d'ordre du jour. La réunion est convoquée par la présidente du Conseil des gouverneurs, Edith Doucet. Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

4. FORMATION – L'ATTRIBUTION DE CONGÉS SABBATIQUES

Voir le Document A, p. 1-18

Étant donné que l'approbation des congés sabbatiques à l'Université de Moncton relève du Conseil des gouverneurs, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le processus d'attribution de ces congés. Il explique la raison d'être des sabbatiques, fait la distinction entre les trois types de congés et aborde le processus d'évaluation des demandes et les éléments d'appréciation.

Lors de la période de questions, le VRER explique que la pratique d'offrir des congés sabbatiques est bien ancrée dans les milieux universitaires canadiens. Les projets permettent aux professeures et professeurs de renouveler et d'enrichir leurs connaissances intellectuelles et professionnelles.

Un gouverneur demande si des statistiques sont disponibles (nombre de demandes reçues, demandes accordées annuellement, par faculté, par campus, etc.). Le VRER explique que le processus est élaboré, que l'évaluation par les pairs est rigoureuse et que le nom des personnes choisies est présenté annuellement au Conseil des gouverneurs.

Une gouverneure demande des précisions à savoir si une sabbatique est offerte à une ou un professeur régulier, qu'en est-il des cours que cette personne enseigne habituellement? Le VRER explique que certains cours sont enseignés par d'autres professeures ou professeurs réguliers ou des chargées ou chargés de cours. Parfois, les cours sont cycliques et donc l'horaire s'ajuste naturellement. À noter qu'à la demande de l'employeur, la sabbatique peut être reportée d'une année.

La présentation PowerPoint a été déposée sur la plateforme Dilitrust pour les gouverneures et gouverneurs.

5. CORRESPONDANCE

Voir le Document B, p. 1

Un courriel de Mme Nancy McBain daté du 9 novembre nous informe de sa démission au sein du Conseil des gouverneurs à titre de représentante autochtone.

Le Conseil remercie Mme McBain pour son engagement auprès des peuples autochtones.

6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)

Voir le Document C, p. 1-2

R : 01- CGV-211204

Morel Caissie, appuyé par Mireille Vautour, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les dossiers compris dans l'ordre du jour de consentement tels qu'ils ont été présentés. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6.1. OJC Procès-verbaux CEX-211108 et CEX-211201 (extraordinaire)

Les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif du 8 novembre et du 1^{er} décembre 2021 sont reçus aux fins de discussion.

6.2. **OJC Rapport des ressources humaines**

Voir le Document D, p. 1-4

Campus d'Edmundston**Attribution de la permanence d'emploi et/ou de promotion**

En conformité avec les dispositions prévues à l'article 31.05 de la Convention collective entre l'APPUMCE et l'Université, il est recommandé :

Que la permanence d'emploi et le rang d'agrégé soient attribués à compter du **1^{er} janvier 2022** à la professeure suivante :

Tina EMOND Secteur Science infirmière

Que le rang de titulaire soit attribué à compter du **1^{er} juillet 2022** au professeur suivant :

Martin BÉLAND École de foresterie

Campus de Moncton**Sabbatiques**

En conformité avec les dispositions de l'article 27 de la Convention collective entre l'ABPPUM (unité 1) et l'Université, il est recommandé qu'une sabbatique soit attribuée aux professeurs et professeures suivants :

Faculté d'administration**Jean-Pierre BOOTO EKIONEA**

Département de comptabilité Type A 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Hamadou BOUBACAR

Département de comptabilité Type B 1^{er} janvier 2023 au 31 août 2023

Faculté des arts et des sciences sociales**Laurence ARRIGHI**

Département d'études françaises Type A 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Chantal BOURASSA

École de travail social Type B 1^{er} mai 2022 au 31 décembre 2022

Penelopia IANCU

École de travail social Type A 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Gregory KENNEDY

Département d'histoire et de géographie Type A 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Jean MORENCY

Département d'études françaises Type C 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2022

Faculté de droit**Malaïka BACON-DUSSAULT**

Droit Type A 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Faculté d'ingénierie**Paul CHIASSON**

Département de génie civil Type A 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Habib HAMAM

Département de génie électrique Type A 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

6.2. **OJC Rapport des ressources humaines** (suite)**Faculté des sciences****Moulay AKHLOUFI**

Département d'Informatique

Type B

1^{er} janvier 2023 au 31 août 2023**Etienne HÉBERT CHATELAIN**

Département de biologie

Type A

1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023**Sophie LÉGER AUFFREY**Département de mathématiques et statistique Type B 1^{er} janvier 2023 au 31 août 2023**Gilles ROBICHAUD**

Département de chimie et biochimie

Type A

1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023**Nabil SAYARI**Département de mathématiques et statistique Type C 1^{er} juillet 2022 au 31 déc. 2022**Mohamed TOUAIBIA**

Département de chimie et biochimie

Type B

1^{er} janvier 2023 au 31 août 2023**Faculté des sciences de l'éducation****Aïcha BENIMMAS**

DESRH

Type C

1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2022**Sylvie BLAIN**

DEPP

Type B

1^{er} mai 2022 au 31 décembre 2022**Viktor FREIMAN**

DEPP

Type C

1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2022**Philippe JACQUIN**

DESRH

Type A

1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023**Lise ROBICHAUD**

DEPP

Type A

1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023**Faculté des sciences de la santé et des services communautaires****Horia-Daniel IANCU**

École de kinésiologie et de loisir

Type A

1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023**François VIGNEAU**

École de psychologie

Type A

1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023**Selma ZAIANE-GHALIA**

École de kinésiologie et de loisir

Type B

1^{er} mai 2022 au 31 décembre 2022**Année sabbatique reportée (accordée dans les cohortes antérieures)****Nicolas PICHAUD**

Département de chimie et biochimie

Type B

1^{er} mai 2022 au 31 décembre 2022

6.2. OJC Rapport des ressources humaines (suite)**Campus de Shippagan****Attribution de la permanence d'emploi**

En conformité avec les dispositions prévues à l'article 30 de l'Entente collective entre l'APPUMCS et l'Université, il est recommandé :

Que la permanence d'emploi soit attribuée à compter du **1^{er} juillet 2022** à la professeure et au professeur suivants :

Xavier ROBICHAUD Secteur Administration, Arts et Sciences humaines
Marie-Hélène THIBAUT Secteur Sciences

Sabbatiques

En conformité avec les dispositions prévues à l'article 36 de l'Entente collective entre l'APPUMCS et l'Université, il est recommandé qu'une année sabbatique soit attribuée au professeur suivant :

André ROBICHAUD
Secteur Administration, Arts et Sciences humaines Type A 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Campus de Moncton

Voir le Document E, p. 1-2

Congé administratif

En conformité avec les dispositions prévues aux résolutions adoptées à cet effet par le Conseil des gouverneurs (R : 17-CGV-841208 et R : 33-CGV-860412) eu égard au statut des vice-doyennes et des vice-doyens, il est recommandé :

Qu'un congé administratif de douze mois soit accordé à **Mireille LEBLANC** (Faculté des sciences de l'éducation – Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie) pour l'année universitaire 2022-2023, notamment pour la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, suite à la fin de son mandat comme vice-doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation en date du 30 juin 2022.

ADOPTÉES

6.3. OJC Rapport du Comité conjoint de la planification

Voir le Document F, p. 1

6.3.1. Évaluation du Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation (primaire)**Recommandation 1**

Que la FSÉ évalue l'ensemble des cours dans une approche-programme afin d'améliorer la cohésion entre lesdits cours, éliminer les redondances et assurer un contenu obligatoire permettant d'atteindre les résultats d'apprentissage ciblés.

Recommandation 2

Que la FSÉ développe des plans de cours cadres faisant référence aux principes du cadre conceptuel y compris l'acquisition des compétences professionnelles et les approches actualisantes et inclusives afin de mieux partager la vision de la formation.

Recommandation 3

Que la FSÉ améliore la flexibilité des parcours des étudiantes et étudiants en éliminant les cours de 1 crédit et de 2 crédits, en organisant

les cours en blocs de 3 crédits sans dépasser le total de 168 crédits sur cinq ans, et en permettant plus de cours optionnels.

Recommandation 4

Que l'exigence de la connexité soit éliminée afin de mieux répondre aux besoins des districts scolaires en milieu rural et de permettre plus de flexibilité dans les choix des majeures et des mineures.

Recommandation 5

Que la FSÉ mette en place un comité de formation à l'enseignement au niveau secondaire rassemblant tous les partenaires impliqués (décanats, directions des unités académiques, responsables des programmes, professeures et professeurs, représentation de l'association des étudiantes et étudiants) afin d'assurer la qualité de la formation.

Recommandation 6

Que la FSÉ mette en œuvre des stratégies pour renforcer les liens entre les assises théoriques et la pratique.

Recommandation 7

Que la FSÉ mette en œuvre des stratégies pour accroître la visibilité de la recherche menée à la FSÉ et le réinvestissement de ses résultats dans les pratiques de formation.

Recommandation 8

Que la FSÉ fasse l'exercice de réduire la durée du baccalauréat en éducation à 12 mois afin d'être plus compétitive.

Recommandation 9

Que la FSÉ révise la structure du programme combiné en éducation secondaire afin d'offrir la possibilité aux étudiantes et étudiants une formation composée de trois disciplines enseignables, discipline comptant chacune 24 crédits.

ADOPTÉES

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document C, p. 1-2

R : 02-CGV-211204

Denise Frenette, appuyée par Michelyne Paulin, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-210925 (RÉGULIÈRE)

R : 03-CGV-211204

Denis Mallet, appuyé par Marc-Antoine Chiasson, propose :

« Que le procès-verbal CGV-210925 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CGV-210925**9.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

10. ÉVALUATION DU BACCALAURÉAT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ZONE CÔTIÈRE

Voir le Document G, p. 1

Lors de l'évaluation du programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière, le Comité conjoint de la planification a examiné une recommandation qui a trait à une collaboration plus étroite entre les trois campus pour mettre à profit les diverses expertises dans le but de développer des programmes en aménagement des forêts, en zones côtières et en géographie. Ceci permettrait de développer l'axe environnemental de l'Université.

Le VRER explique que cette recommandation a aussi été examinée au Sénat académique et fut retirée de la série de recommandations. Il fut noté que cette recommandation dépasse la question de l'évaluation d'un programme en tant que tel. Cela étant dit, la recommandation a suscité une longue discussion au Sénat académique. On note que, au niveau de la planification académique, les forces vives des trois campus doivent trouver leur compte dans le développement de l'axe de recherche en environnement. On note également qu'un comité se penche sur la création éventuelle d'une école des études en environnement et qu'il a été suggéré d'élargir la composition de ce comité et son mandat afin d'y inclure des représentantes et des représentants des trois campus.

En tenant compte des propos du Sénat académique, les recommandations ci-dessous sont proposées.

R : 04-CGV-211204

Denis Mallet, appuyé par Paulette Robert, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les recommandations suivantes :

Recommandation 1

Que le Baccalauréat en développement durable et zone côtière (BDDZC) élargisse le prisme d'analyse du programme aux zones côtières d'autres régions et adopte des stratégies de communication et de recrutement pour augmenter les effectifs étudiants.

Recommandation 2

Que le BDDZC établisse un comité-conseil incluant des intervenantes et intervenants du milieu et des spécialistes externes pour faire des recommandations au décanat du campus de Shippagan sur le développement du programme.

Recommandation 3

Que le BDDZC bonifie l'offre de cours de niveau 3000/4000 en explorant les possibilités d'offrir des cours à partir des autres campus (cours réseau) permettant ainsi d'augmenter la diversité du corps professoral et autres (par exemple : intégrer des orientations autochtones).

Recommandation 4

Que le BDDZC revoie les cours du programme, notamment en examinant l'intérêt et la faisabilité d'un cours d'introduction dès la première session.

10. **ÉVALUATION DU BACCALAURÉAT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ZONE CÔTIÈRE** (suite)

Recommandation 5

Que le BDDZC développe des axes de recherche intégrés qui seront susceptibles d'enrichir l'enseignement. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

11. **ÉVALUATION DES PROGRAMMES DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE**

Voir le Document F, p. 1

Plusieurs programmes de la Faculté des sciences de l'éducation ont été évalués dont les programmes de formation à l'enseignement au secondaire suivants : B.Éd (2 ans), le B.É.P.-B.Éd., le B.Sc.-B.Éd., le B.A.-B.Éd. et le B.Mus.-B.Éd.

Le VRER explique que la majorité des programmes sont offerts conjointement avec les facultés partenaires, notamment la Faculté des sciences, la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires et la Faculté des arts et sciences sociales. On rappelle que les programmes B.A.-B.Éd., B.Éd. (2 ans), B.A.-B.Éd. (secondaire) et B.Sc.-B.Éd. figurent parmi les programmes prioritaires dans le Rapport sur la planification académique de l'Université de Moncton. Les programmes B.Mus.-B.Éd. et B.É.P.-B.Éd. (majeure en éducation physique) figurent parmi les programmes à maintenir. Les quatre programmes ayant une double diplomation figurent parmi les programmes nécessitant une attention particulière.

Le VRER présente un synopsis des commentaires des évaluateurs pour tous les programmes. Il explique également la position du Sénat académique vis-à-vis le principe de la connexité dans le choix de la majeure et la mineure. Selon ce principe, la première et la deuxième concentration de l'étudiante ou de l'étudiant doivent correspondre à des disciplines scolaires connexes. Le VRER précise que l'application de cette règle enlève de la flexibilité dans les choix des étudiantes et étudiants.

Certains membres du Conseil sont d'avis qu'il serait de mise qu'un programme de B.Éd. soit offert sur une période de 12 mois.

Les propositions suivantes sont mises aux voix :

R : 05-CGV-211204

Denis Prud'homme, appuyé par Annie Hélène Boudreau, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les recommandations suivantes :

Recommandation 1

Que la FSÉ évalue l'ensemble des cours dans une approche-programme afin d'améliorer la cohésion entre lesdits cours, éliminer les redondances et assurer un contenu obligatoire permettant d'atteindre les résultats d'apprentissage ciblés.

Recommandation 2

Que la FSÉ développe des plans de cours cadres faisant référence aux principes du cadre conceptuel y compris l'acquisition des compétences professionnelles et les approches actualisantes et inclusives afin de mieux partager la vision de la formation.

11. ÉVALUATION DES PROGRAMMES DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE (suite)**Recommandation 3**

Que la FSÉ améliore la flexibilité des parcours des étudiantes et étudiants en éliminant les cours de 1 crédit et de 2 crédits, en organisant les cours en blocs de 3 crédits sans dépasser le total de 168 crédits sur cinq ans, et en permettant plus de cours optionnels.

Recommandation 4

Que l'exigence de la connexité soit éliminée afin de mieux répondre aux besoins des districts scolaires en milieu rural et de permettre plus de flexibilité dans les choix des majeures et des mineures et que des solutions soient identifiées par les unités concernées pour assurer la qualité de la formation. »

Recommandation 5

Que la FSÉ mette en place un comité de formation à l'enseignement au niveau secondaire rassemblant tous les partenaires impliqués (décanats, directions des unités académiques, responsables des programmes, professeures et professeurs, représentation de l'association des étudiantes et étudiants) afin d'assurer la qualité de la formation.

Recommandation 6

Que la FSÉ mette en œuvre des stratégies pour renforcer les liens entre les assises théoriques et la pratique.

Recommandation 7

Que la FSÉ mette en œuvre des stratégies pour accroître la visibilité de la recherche menée à la FSÉ et le réinvestissement de ses résultats dans les pratiques de formation.

Recommandation 8

« Que la FSÉ fasse l'exercice de réduire la durée du Baccalauréat en éducation à 12 mois et de considérer l'offrir sur les trois campus afin que le programme soit accessible et compétitif. »

Recommandation 9

Que la FSÉ révise la structure du programme combiné en éducation secondaire afin d'offrir la possibilité aux étudiantes et étudiants une formation composée de trois disciplines enseignables, discipline comptant chacune 24 crédits.

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document H, p. 1-16

Le recteur et vice-chancelier souligne l'importance du dossier de la pandémie et le travail continu pour assurer une prise de décision réfléchie. Il reconnaît le travail des équipes et les encourage à maintenir le cap. Le recteur indique qu'en date du 26 novembre, le taux de vaccination s'élevait à 96,5 %.

Malgré l'impact de la pandémie, l'Université tire son épingle du jeu. Le recteur présente un bilan des activités qui ont eu lieu pendant l'automne. Notons les activités, projets et événements suivants :

- Comparution de l'Université de Moncton au Comité spécial sur les universités publiques de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

12. **RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER** (suite)

- Renouvellement de la certification du Centre de recherche sur les aliments (campus de Moncton).
- Travaux en cours portant sur la création d'un institut de recherche en santé.
- Événements de reconnaissance des Aigles Bleus (équipes 1981 et 1982).
- Plusieurs conférences, webinaires, sessions de réflexion et rencontres style *Townhall* ont eu lieu avec les membres de la communauté universitaire.
- Rencontres en lien avec Universités Canada, ACUFC et autres associations.
- Visite en France lors de la remise d'un honneur à Mme Antonine Maillet, visite à l'Université Poitiers.
- Projets importants en cours : recrutement des étudiantes et étudiants en immersion en français langue seconde et création d'un centre de recherche sur la ruralité (campus de Shippagan).
- Réception du dernier versement du programme des langues officielles d'enseignement (entente de cinq ans).
- Création du Fonds Leadership (partenariat avec la ville d'Edmundston).
- Création d'une association 2ELGBTQ+ au campus de Shippagan.

Le recteur attire l'attention des membres sur le taux d'inscription à la session d'automne. La population étudiante, les trois campus confondus, s'élève à 4 745 étudiantes et étudiants, soit le taux le plus élevé depuis 2012. Il indique que 65,3 % des inscriptions proviennent du Nouveau-Brunswick.

La présidente remercie le recteur pour ce bilan et félicite toutes les équipes de travail qui démontrent résilience et courage pendant des moments des plus difficiles.

R : 06-CGV-211204

François Daigle, appuyé par Richard Losier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

13. **PLANIFICATION STRATÉGIQUE**

Voir le Document I, p. 1-4

Invité : Mathieu Lang, leader du projet de la planification stratégique

Présentation générale

S'inscrivant dans le projet de la planification stratégique qui a comme thème « Cap sur 2028 – Agir pour bâtir l'avenir », Mathieu Lang présente un bilan des activités et des résultats entourant l'élaboration du volet portant sur la mission, la vision et les valeurs de l'institution. Il explique que deux activités ont eu lieu, notamment un sondage auprès de 118 répondantes et répondants de la communauté universitaire et la tenue de deux journées de réflexion avec des membres de la communauté universitaire et civile.

Sur la mission

M. Lang fait état des résultats d'un sondage auprès de la communauté universitaire au sujet de la mission de l'Université de Moncton. Les thèmes qui ressortent sont : l'enseignement et la formation, la francophonie, l'Acadie, l'expérience étudiante et l'innovation. Par ailleurs, lors des journées de réflexion, on note les mots suivants :

- Institution phare
- Actualisation des potentiels

13. PLANIFICATION STRATÉGIQUE (suite)

- Société acadienne et francophone
- Expérience de premier plan
- Anticiper les défis sociétaux
- Former des leaders
- Développement des connaissances
- Milieu inclusif et humaniste
- Francophonie

Sur la vision

Sur la question de la vision de l'Université, les thèmes que l'on identifie à partir du sondage sont : Institution leader, Enseignement/formation, Réponse aux défis de la communauté, Francophonie, Expérience étudiante et autres. Lors des journées de réflexion, les éléments suivants ont été notés :

- Agente de transformation
- Besoins des communautés acadiennes et francophones
- Milieu de vie et d'études, d'épanouissement
- Université acadienne et francophone
- Construction des savoirs, engagement
- Institution de référence, rayonne par son engagement
- Futurs leaders francophones

Sur les valeurs

M. Lang fait état des résultats du sondage au sujet des valeurs. On note que l'excellence, le respect et l'engagement sont au premier plan. Par ailleurs, à la suite des journées de réflexion tenues à la fin du mois de novembre où 40 participantes et participants ont eu l'occasion de réfléchir sur ces points, on retient six valeurs : engagement, respect, service public, inclusion, transparence et résilience.

À la suite des analyses du sondage et des discussions lors des journées de réflexion, l'Équipe de la stratégie a préparé une première mouture de l'énoncé de mission.

« L'Université de Moncton est une institution acadienne et francophone dédiée au développement des savoirs et qui offre une riche expérience de formation qui mise sur la créativité afin de relever les défis des communautés locales et internationales. »

En ce qui concerne la vision, l'Équipe de la stratégie propose une première version.

« L'Université de Moncton inspire par son engagement à bâtir des communautés inclusives, innovantes et durables. »

Enfin, l'Équipe de la stratégie retient divers mots clés pour développer les valeurs :

- 1) *Respect*
- 2) *Engagement*
- 3) *Inclusion*

Discussion générale

Plusieurs membres du Conseil des gouverneurs remercient M. Lang et toute l'Équipe de la stratégie pour le travail accompli au cours des derniers mois. Le Conseil procède à un tour de table pour capter les premières réactions.

13. PLANIFICATION STRATÉGIQUE (suite)

Sur le processus :

- L'étape du Conseil des gouverneurs est « cruciale ». Il est important que le Conseil puisse réfléchir sur ces versions. Des discussions supplémentaires s'avèrent nécessaires.
- Une session de travail au Conseil des gouverneurs est proposée.
- Il faut prendre le temps nécessaire pour se donner une mission réfléchie.

Sur les propositions (libellés proposés) :

- Le mot « communauté » est utilisé de façon importante. Quelles sont nos parties prenantes? Est-ce qu'elles y trouvent leur compte dans cette mouture?
- Le mot « inspire » est intéressant, mais est-il bien utilisé? Est-il au bon endroit?
- Est-ce possible de savoir si la mission est réalisée? Comment mesurer le tout?
- Tous les mots sont importants. Il serait important de pouvoir dire la mission en un souffle.
- On note une différence marquée entre la version 2003 et la version 2022. En 2003, on se limitait « aux tailles comparables ». En 2023, le sens est plus global, ce qui est bien.

Les prochaines étapes

La présidente souhaite que l'on organise une session de travail pour les membres du Conseil des gouverneurs. La session permettrait un dialogue plus approfondi. On indique qu'une session pourrait se tenir au mois de janvier.

On indique que des webinaires auront lieu à l'hiver 2022. Ceux-ci porteront sur la RDC, la formation, l'environnement, le milieu de travail et le profil de l'apprenante et l'apprenant.

La présidente remercie M. Lang et toute l'Équipe de la stratégie ainsi que les gens qui participent au processus.

14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-211108**14.1. Modifications de l'article 50 des Statuts et règlements**

Voir le Document J, p. 1-5

Le recteur et vice-chancelier soulève quelques points au sujet de nouveaux éléments qu'il souhaite évaluer avant l'adoption du document. Il indique que l'on devrait prévoir une période d'adaptation pour les professeures et professeurs chercheurs et une protection liée au titre de « professeur-chercheur » lors d'un congé administratif.

Un autre point est soulevé par un membre, notamment la définition de l'expression « unités académiques ».

Le dossier est déposé.

R : 07-CGV-211204

Denis Prud'homme, appuyé par Marc-Antoine Chiasson, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs dépose le dossier. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

14.2. **Politique portant sur la représentation autochtone au Conseil des gouverneurs**

Voir le Document K, p. 1-3

La secrétaire générale présente une nouvelle *politique portant sur la représentation autochtone au Conseil des gouverneurs*. L'objet de la *politique* est d'assurer un cadre de participation aux communautés des Premières Nations du Nouveau-Brunswick à la gouvernance de l'Université de Moncton en siégeant au Conseil des gouverneurs à titre de guide permanent.

La *politique* prévoit, entre autres, que la nomination soit faite par le Conseil des gouverneurs sous recommandation de la nation autochtone désignée. Une clause d'alternance est prévue entre les Mi'kmaq et les Wolastoqiyik du Nouveau-Brunswick. La *politique* indique que la représentante ou le représentant autochtone doit pouvoir travailler en français et que le mandat est d'une durée de quatre ans.

Le Conseil des gouverneurs discute du droit de parole de la ou du guide permanent. Puisque la ou le guide est techniquement une invitée ou un invité, cette personne a droit de présence, droit de donner son point de vue, mais n'a pas droit de vote. On rappelle que la composition du Conseil des gouverneurs est prévue dans la *Loi sur l'Université de Moncton*. L'ajout de la présence d'une ou d'un guide permanent est un premier pas vers la réconciliation.

On note au procès-verbal que, lors de la prochaine révision de la *Loi*, une attention particulière sera portée à la représentation autochtone à titre de membre votant.

Globalement, le Conseil des gouverneurs se dit satisfait de l'initiative. Il s'agit d'une politique du Conseil des gouverneurs sous la gouverne du Secrétariat général.

R : 08-CGV-211204

Mireille Vautour, appuyée par Morel Caissie, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte la Politique portant sur la représentation autochtone au Conseil des gouverneurs. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

14.3. **Nomination au Comité de gouvernance**

Voir Document L, p. 1-2

R : 09-CGV-211204

Edith Doucet, appuyée par Marc-Antoine Chiasson, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **François Daigle** comme membre du Comité de gouvernance pour un deuxième mandat de trois ans. »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

14.4. **Autres**

Aucune question n'est soulevée.

15. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-211201 (EXTRAORDINAIRE)**

15.1. **Autres**

Aucune question n'est soulevée.

16. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION POUR LE POSTE DU VRARH

Note : Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur à l'UMCS, déclare un conflit d'intérêts pour ce point et quitte la salle.

Le Conseil des gouverneurs passe en revue le rapport final du Comité consultatif de sélection pour le poste de vice-rectrice, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines.

Le Comité a tenu six réunions entre le mois de mai et le mois de novembre 2021. Le processus de sélection a été suivi conformément à la *Politique de sélection des cadres*.

Le recteur et vice-chancelier présente le profil du candidat retenu, soit M. Gabriel Cormier, doyen de la Faculté d'ingénierie de l'Université de Moncton.

Une membre indique que le profil de M. Cormier n'indique pas qu'il possède une large expérience en ressources humaines. Le recteur et vice-chancelier répond que M. Cormier, en tant que doyen, était responsable du personnel académique de sa faculté. Le recteur rappelle que les enjeux liés au poste sont variés, que le VRARH doit travailler avec les équipes des ressources humaines, des ressources matérielles et des ressources financières. M. Cormier a su démontrer au cours de sa carrière ses aptitudes pour mettre à profit le travail d'équipe.

Profil de Gabriel Cormier

Titulaire d'un Ph. D. de la Carleton University en génie électrique (2007), Gabriel Cormier est présentement doyen de la Faculté d'ingénierie de l'Université de Moncton. Il a complété un baccalauréat et une maîtrise en sciences appliquées à l'Université de Moncton.

Ingénieur professionnel depuis 2009, M. Cormier est très impliqué dans la communauté. Ancien président et ancien vice-président du c.a. (section Moncton) de l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick, M. Cormier a été membre de divers comités, notamment celui de la diversité et inclusion et le Comité des examinateurs (examen d'admission à la profession).

Il a commencé sa carrière à l'Université de Moncton en 2003 comme chargé d'enseignement. Au cours des vingt années suivantes, il a gravi les échelons en occupant divers postes notamment comme directeur du Département de génie électrique (2014-2015), vice-doyen (2015-2019) et doyen (depuis 2020). Il a été promu au rang de professeur titulaire en juillet 2021.

Gabriel Cormier est un membre actif de la communauté universitaire. Il a été membre du Sénat académique, du Comité d'évaluation des plans opérationnels COVID-19 (volet administratif et volet académique), du Groupe de travail sur la cybersécurité, du Comité de négociation de la convention collective de l'Association des techniciennes et techniciens de l'Université de Moncton, du Comité consultatif de l'apprentissage expérientiel, du Comité mixte d'hygiène et sécurité au travail, du Comité paritaire de promotion et d'attribution de la permanence, du Comité des bourses du Conseil de recherche en sciences naturelles et génie (CRSNG) et bien d'autres.

Au niveau de la recherche, M. Cormier est récipiendaire de nombreuses bourses et subventions importantes, notamment de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick et du CRSNG. On reconnaît son expertise dans le développement du processus d'ablation de tumeurs par micro-ondes. De plus, on compte 16 articles arbitrés, 12 conférences (nationales et internationales), un chapitre de livre et quatre rapports techniques parmi ses publications.

16. **RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION POUR LE POSTE DU VRARH (suite)**

R : 10-CGV-211204

Richard Losier, appuyé par Mireille Vautour, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs nomme **Gabriel Cormier** au poste de vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) pour un mandat indéterminé qui débutera le 1^{er} janvier 2022. »*

Vote sur R10

Pour : 19

Contre : 1

ADOPTÉE

17. **DÎNER DE NOËL**

Pause de 90 minutes.

18. **RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DE L'OMBUD**

Voir le Document M, p. 1-27

Invitée : Lise Frigault, ombud

Présentation de l'ombud

L'ombud de l'Université de Moncton, Lise Frigault, présente son rapport annuel qui couvre la période du 1^{er} avril 2020 au 31 août 2021.

Mme Frigault indique qu'au cours de l'année 2020, la fermeture de l'Université et l'impact de la pandémie sur la présence des étudiantes et étudiants sur les campus ont eu un effet sur le nombre de demandes de consultation. Cela dit, on compte 116 nouvelles demandes et 16 dossiers reconduits de l'année précédente pour un total de 132 dossiers traités. La distribution par campus est la suivante : 5 dossiers à Edmundston, 101 dossiers à Moncton, 1 dossier à Shippagan et 9 dossiers « réseau ». Par ailleurs, on note que 34 % des demandes proviennent des étudiantes et étudiants, alors que 23 % des demandes proviennent du personnel non-académique.

En ce qui concerne le type de demandes, on note 16 signalements, 12 recherches d'information, 49 consultations, 23 interventions informelles et 16 plaintes. Au niveau des plaintes, 25 % furent irrecevables, 19 % furent jugées non fondées, 19 % furent jugées partiellement fondées, 25 % furent jugées fondées et 12 % sont en cours.

Un dossier peut avoir plus d'un objet. On note par ailleurs les objets suivants : accommodement, climat de travail/sécurité au travail, conflit personnel, diffamation, discrimination, équité procédurale, harcèlement psychologique, harcèlement sexuel, questions académiques, ressources humaines, santé mentale, services aux étudiantes et étudiants (logement, finances, etc.), impact de la pandémie, violence verbale ou physique/intimidation.

Mme Frigault indique que le Bureau de l'ombud offre des ateliers, organise des conférences et fait des présentations à divers groupes. De plus, de la documentation a été élaborée, le site web est en révision, des formulaires de rétroaction sont maintenant disponibles, et des documents officiels ont été révisés.

En termes de recommandations au Conseil des gouverneurs, Mme Frigault en présente quatre. Celles-ci touchent les éléments suivants :

- Mise à jour des mandats et attributions des comités disciplinaires;
- Prévoir une campagne réseau de sensibilisation du *Code de conduite* et de la *Politique sur la violence à caractère sexuel*;
- Création d'un cours obligatoire en ligne pour les étudiantes, les étudiants et les membres du personnel, cours portant sur la *Politique sur la violence à caractère sexuel*;

18. RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DE L'OMBUD (suite)

- Revoir la disponibilité des services aux étudiantes et étudiants pendant les périodes de vacances;
- Révision des règlements universitaires 10.9.3 et 29.12.3 (fraude), création d'une formation obligatoire pour les professeures, professeurs et les personnes chargées de cours sur la façon d'entamer le processus.

La présidente remercie Mme Frigault pour le rapport et les recommandations.

19. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE**19.1. Entente de principe avec l'APSUMCS (Association du personnel de soutien de l'Université de Moncton, campus de Shippagan)**

Voir le Document N, p. 1-3

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) présente les faits saillants de l'entente de principe entre l'Employeur et l'Association du personnel de soutien de l'Université de Moncton, campus de Shippagan (APSUMCS).

La nouvelle entente est de quatre ans et couvre la période du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2025. Les augmentations de salaire ont tenu compte d'un besoin de rattrapage. Le VRARH souligne que l'article 13.1 qui porte sur le travail supplémentaire a été modifié. Cette entente comprend aussi une clause novatrice. L'ajout de l'article 20.8 permet aux employées et employés autochtones de bénéficier annuellement d'un total de cinq jours de congé non payé pour prendre part à des pratiques autochtones traditionnelles telles que la pêche, la chasse et autres.

R : 11-CGV-211204

Richard Losier, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'entente de principe conclue entre l'Employeur et l'APSUMCS (Association du personnel de soutien de l'Université de Moncton, campus de Shippagan). »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

19.2. Principes directeurs du budget 2022-2023

Voir le Document O, p. 1-2

Présentation du vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les principes directeurs pour la préparation du budget 2022-2023. Il rappelle que l'Université de Moncton doit avoir comme objectif la santé financière de ses trois campus afin d'assurer sa pérennité financière. Pour y arriver, l'Université doit miser sur une collaboration accrue tant dans l'offre de ses services, de sa programmation académique et de sa recherche. De plus, il importe de voir à l'actualisation de sa structure organisationnelle pour assurer le développement continu de l'Université et de ses constituantes.

Pour atteindre cet objectif, les principes directeurs du budget 2022-2023 proposés sont les suivants :

1. Prévoir des investissements stratégiques afin d'appuyer le développement futur de l'Université;
2. Prioriser la qualité de l'enseignement et le maintien d'une activité de recherche-développement-crétion-innovation dans les domaines stratégiques et novateurs pour le développement de l'Université;

20. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL POUR LE VOTE

R : 14-CGV-211204

Mireille Vautour, appuyée par Morel Caissie, propose :

« Que les fichiers Excel générés lors des votes avec Forms soient supprimés »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

21. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-211029

Le procès-verbal du Sénat académique SAC-211029 est déposé à titre d'information.

22. AFFAIRES NOUVELLES**22.1. Remerciements**

La contribution du vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, M. Edgar Robichaud, et celle de la vice-rectrice au campus d'Edmundston, Mme Madeleine Dubé, ont été chaleureusement soulignées lors de la période du dîner.

M. Robichaud oeuvre au Conseil des gouverneurs depuis 2013. À titre de VRARH, il a également été très actif au Comité exécutif, au Comité de finance, au Comité de placement, au Comité d'audit et au Comité d'appel pour cause disciplinaire secondaire, et ce, pour plus de huit ans. L'engagement et la loyauté de M. Robichaud méritent toute notre reconnaissance.

Mme Dubé s'est jointe à l'Université de Moncton comme vice-rectrice le 1^{er} juillet 2018. Elle a toujours eu à cœur l'Université de Moncton, particulièrement le campus d'Edmundston. Mme Dubé a apporté un leadership exemplaire, notamment dans le dossier autochtone.

Merci à ces deux personnes exceptionnelles! Bonne retraite!

23. PROCHAINES RÉUNIONS

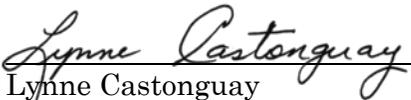
Dans le cadre de la planification stratégique, une réunion extraordinaire du Conseil des gouverneurs aura lieu en janvier 2022, alors que la prochaine réunion régulière du Conseil des gouverneurs se tiendra le samedi 9 avril à 8 h 30.

24. CLÔTURE

La réunion se termine à 16 h 10.

25. HUIS CLOS – ÉVALUATION DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Les membres votants procèdent à l'exercice annuel d'évaluation du recteur et vice-chancelier.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale